

**Ce document est à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs précisés au verso.
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ.**

Je, soussigné(e) **le MANDANT** :

N° d'identifiant ⁽¹⁾ _____
(Attribué par la Direction du Service Actionnaires aux nouveaux comptes)

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone portable _____ E-mail ⁽²⁾ _____

Pour un titulaire de compte MINEUR, la procuration devient caduque le jour de sa majorité.

Donne, par la présente, pouvoir au **MANDATAIRE** :

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone portable _____ E-mail ⁽²⁾ _____

⁽¹⁾ Votre identifiant est présent sur tous vos documents de compte envoyés par la Direction du Service Actionnaires.

⁽²⁾ La Direction du Service Actionnaires communique principalement par mail. Vous ne recevrez aucune sollicitation publicitaire de notre part.

À l'effet de, pour et en mon nom,

- Procéder auprès de la société Air Liquide, à toute conversion au porteur, à tout retrait ou ordre de mouvement concernant les actions de ladite société inscrites à mon nom ou conjointement avec une autre personne, et notamment pour procéder à l'achat et à la vente de titres, sans pour autant en autoriser le paiement ;
- Percevoir tout dividende ou autre revenu venant à être dus sur ces mêmes actions ;
- Exercer ou céder tout droit attaché à celles-ci dans le cadre des opérations d'augmentation de capital de la Société ;

En conséquence :

- **Signer tous** documents, reçus ou décharges, et généralement faire le nécessaire pour toutes opérations courantes afférentes aux actions d'Air Liquide qui pourraient requérir ma signature ;
- **Donne au Mandataire** la possibilité d'importer mon compte. Le mandataire a alors l'accès exclusif à mon Espace Actionnaire en ligne via son propre Espace Actionnaire, afin de procéder aux opérations mentionnées ci-dessus, conformément aux conditions générales de la convention d'ouverture de compte signée par mes soins. **Cet accès par le Mandataire ne me permet plus l'accès à mon Espace Actionnaire en ligne. Autrement dit, l'accès à mon Espace Actionnaire est désormais uniquement possible via les identifiants de connexion du Mandataire ;**
- **Autorise la Direction du Service Actionnaires** à procéder à ces opérations conformément aux conditions générales de la convention de compte signée par mes soins ;
- **Ne donne pas droit au règlement de l'achat de titres par le Mandataire.**

Je souhaite que toute information soit adressée au mandataire (*facultatif*) :

- par courrier
- par e-mail

Le Mandant peut mettre fin à cette procuration à tout moment en informant la Direction du Service Actionnaires par tous moyens. Le Mandataire peut également renoncer à tout moment à cette procuration et doit alors en informer la Direction du Service Actionnaires et le Mandant par tous moyens. Le décès ou l'incapacité de l'une des parties met également fin à la procuration.

En signant, j'atteste avoir pris connaissance des droits de chacun des contractants et les acceptent.

Fait à le

Bon pour pouvoir
Signature du Mandant

Bon pour acceptation
Signature du Mandataire
ou de chaque co-titulaire d'un compte
en démembrement ou indivis

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

1. Complétez et signez le présent document de procuration

2. Joignez les documents suivants :

Pour l'ouverture d'un compte-titres ou sa régularisation :

- la **Convention de compte-titres** ;
- la totalité des justificatifs demandés dans les modalités administratives de la convention ;
- la copie d'un justificatif de domicile du Mandataire* (facture d'électricité, téléphone fixe, gaz, eau, internet...), uniquement s'il est destinataire de toute information concernant le compte-titres.

* Dans le cadre d'un compte en démembrement, le Mandataire est désigné par les autres co-titulaires du compte-titres et signataires du présent document.

Pour les comptes existants

- la copie recto-verso d'une pièce d'identité du ou des co-signataires de la procuration ;
- la copie d'un justificatif de domicile une photocopie d'un justificatif de domicile (**de préférence la copie de votre facture de téléphone portable**, à défaut celle d'électricité, de téléphone fixe, de gaz, d'eau, interne) uniquement pour le Mandataire.

Pour les comptes mineurs

À la majorité de l'actionnaire, le titulaire du compte n'est plus sous la responsabilité d'un représentant légal. La procuration signée par le représentant légal deviendra donc caduque.

Pour mettre à jour le compte-titres de l'actionnaire, le Service Actionnaires enverra au titulaire devenu majeur, une nouvelle convention de compte-titres qui sera à compléter. S'il le souhaite ce dernier peut joindre un nouveau document de procuration et désigner un mandataire de son choix.

3. Transmettez votre dossier complet :

Depuis le site Internet : <https://www.airliquide.com/fr/actionnaires/nous-contacter>

Pour l'ouverture d'un compte-titres

Dans "Envoyez-nous votre demande", choisissez le Sujet : « DEVENIR ACTIONNAIRE », puis le Sous-sujet « DEPOSER UN DOSSIER D'OUVERTURE DE COMPTE » et indiquez en titre de votre message : Ouverture de compte.

Pour la régularisation d'un compte-titres existant

Dans "Envoyez-nous votre demande", choisissez le Sujet « MES DEMARCHES », puis le Sous-sujet « REGULARISER MA CONVENTION DE COMPTE » et indiquez en titre de votre message : Régularisation de compte.

Par courrier postal : à l'adresse indiquée en bas de page au verso.

4. Suivi de votre dossier :

Vous recevrez la confirmation du traitement de votre demande à l'adresse e-mail renseignée, puis par sms, votre numéro d'identifiant Actionnaire vous permettant de passer vos ordres de bourse en ligne et à communiquer avec Air Liquide pour tout échange.